



REVUE DE PRESSE DU 02/01/2018

- 1- Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a appelé, dimanche, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié la semaine dernière dans le Journal officiel no 72.
- 2- La fiscalité ordinaire recouvrée par l'administration fiscale durant les onze premiers mois de l'année a atteint 2.994,5 milliards (mds) de DA, soit un taux de réalisation de 91% de la fiscalité ordinaire prévue pour toute l'année 2017, a indiqué samedi à Alger le Directeur général des impôts Mustapha Zikara.
- 3- L'activité commerciale a enregistré une baisse au troisième trimestre 2017 que ce soit chez les grossistes ou les détaillants, indique une enquête-sondage d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des commerçants.
- 4- Le montant investi par l'Etat pour la réalisation de centrales électriques à travers le pays s'élève à 150 milliards de dollars depuis l'année 2000, a révélé samedi à Oran le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.
- 5- Malgré la faiblesse des IDE français, la coopération franco-algérienne avance d'un pas sûr dans la concrétisation des projets structurants, gagnant-gagnant, ainsi que dans l'exploration des domaines de co-développement pour un investissement durable entre les deux pays.
- 6- L'Algérie et la Russie ont scellé au cours de l'année 2017 leur volonté de donner plus de consistance à leur partenariat économique, à la faveur notamment de la visite en octobre dernier à Alger du Premier ministre russe, Dmitry Medvedev.



- 7- Le Ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a instruit, dimanche à Mascara, les responsables de Naftal d'élaborer un plan national précis pour l'extension du parc automobile utilisant le Gaz de pétrole liquéfié (GPL) et pouvoir équiper 500.000 véhicules à l'horizon 2021.

- 8- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé samedi à Alger, que les augmentations dans la tarification des transports ne seront pas "excessives mais symboliques" et seront applicables à partir du 10 janvier 2018.

- 9- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a instruit dimanche les différents responsables locaux du secteur d'établir un nouveau planning de travail avec des objectifs précis pour rattraper les retards accumulés dans la réalisation des projets de logements notamment de type public-locatif et LPA dans la wilaya de Bouira.

- 10- Six (06) casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites dimanche à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



A lire :

Importations: le Centre du registre du commerce appelle les opérateurs à se conformer aux nouvelles dispositions

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a appelé, dimanche, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié la semaine dernière dans le Journal officiel no 72.

Ce nouveau texte du ministère du Commerce a fixé la validité de l'extrait du registre de commerce pour cette catégorie de commerçants à deux (2) années renouvelables.

Le CNRC a ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposent d'un délai de six (6) mois pour se conformer à ce nouveau dispositif.

Signé en novembre 2017 par le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, cet arrêté stipule que "la durée de validité des extraits du registre du commerce, délivrés aux assujettis en vue de l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux (2) années renouvelables".

-FIN-